



VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

N° 10.2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-quatre, Le 28 mars à 18 heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.
22 mars 2024	
Date d'affichage	Etaient présents : Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoints au Maire. Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Antonia CORNET, Véronique BUCHET, Demba DIALLO, Olivier MAGNIER, William CADOR, Marie-Christine COMONT, David CARDOSO, Marina NICOLAS, Conseillers Municipaux.
22 mars 2024	
Nombre de Conseillers	Etaient représentés : Alain GOLETTO (pouvoir à Mme ROUSSY), Yves LECUYER (pouvoir à M. le MAIRE).
En exercice 19	Etaient absents : Adeline COURTOIS, Martial VANDAMME.
Présents 15	
Votants 17	

Formant la majorité des membres en exercice

OBJET :

Affectation du résultat d'exploitation du compte administratif 2023.

Secrétaire de séance : M. PREVOST
Rapporteur : M. le MAIRE

Vu le C.G.C.T.,

Vu les résultats du compte administratif 2023 de la Commune qui dégage un excédent de fonctionnement de **603 224.62 €**,

Vu l'excédent d'investissement cumulé à fin 2023 de **433 250.51 €**,

Considérant la volonté d'affecter **500 000.00 €** en capitalisation du résultat en section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à la majorité pour dont 1 abstention (M. GOLETTO)**,

✓ **APPROUVE** l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de **500 000.00 €** en dotation au compte **1068**
- Affectation de **103 224.62 €** au titre de report d'excédent de fonctionnement (**R 002**)

✓ **APPROUVE** l'affectation en recettes d'investissement de **433 250.51 €** au titre du report d'excédent d'investissement (**R 001**),

Transmise le

29 MARS 2024

Affichée le

29 MARS 2024



VILLE DE VEMARS

- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

